

Contact



FCPE 31
100 avenue Frédéric Estèbe
31200 Toulouse



contact@fcpe31.org

05 34 40 57 70

L'école des femmes ?

Réforme Blanquer ou l'aggravation des stéréotypes de genre

1924

Les programmes scolaires deviennent identiques pour les filles et les garçons.

1975

La loi Haby instaure l'obligation de la mixité dans tous les niveaux d'enseignement.

1990

Les cours d'EPS (sport) sont enfin mixtes.

Si l'école garantit aujourd'hui l'égalité de droit à l'éducation des filles et des garçons, **le chemin est encore long pour assurer une égalité de choix à l'orientation, dissociée des stéréotypes de genre et/ou de d'origine sociale.**

Après deux ans de mise en place de la réforme des lycées, que constate-t-on ?

- 90% de garçons en spécialités scientifiques (mathématiques/informatique ou sciences de l'ingénieur),
- 80% de filles en spécialités littéraires (littérature, langues, sciences économiques),
- 56% de filles en terminale générale, 13% en spécialités informatique ou sciences de l'ingénieur.

Division sexuée de l'orientation vers une division sexuée du travail ? Les choix d'orientation scolaire différenciée persistent ; alors que 55% des étudiants sont des filles, 40% seulement se retrouvent dans les filières scientifiques et technologiques.

Alors que filles et garçons suivaient le même enseignement, la réforme en supprimant « la classe » dans les filières générales accentue les choix « genrés ».

Parents, éducateurs, les stéréotypes de sexe jalonnent les parcours scolaires, ne limitons-pas le champ des possibles des filles !